

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

22 octobre 2020 A 20 H 30

Convocation du 15 octobre 2020

Présents : GOZZERINO Ghislain, YRIEIX Françoise, MORISSET Marc, ATANNÉ Martial, FREICHE Claude, LANSADE Maryline, BRETHON Christelle, MARILLIER Mireille, BITTNER Bernard,

Absent excusé : GIBERT Mickaël - VAN DE HEL Wander

ORDRE DU JOUR

TRAVAUX ET LOCATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL

Suite à départ du locataire du logement rue du Presbytère et à la visite de la commission des travaux, les travaux de peinture sont achevés. Le conseil demande de remettre à la location ce logement et passer une annonce. Le loyer sera de 610.00 € + OM

TRAVAUX DE VOIRIE

Monsieur le Maire propose de relancer un programme de réfection des trottoirs dans les rues du village. Il ne souhaite pas faire les ralentisseurs dit « dos d'âne » Refaire les passages cloutés,

Il est proposé de faire des couloirs de circulation alterné ou priorité à droite dans tout le village.

Il demande au conseil de se rencontrer un samedi sur le terrain pour préparer le programme de travaux.

Il sera également demandé un devis à l'entreprise pour refaire l'accès à la table d'orientation depuis le chemin du belvédère.

SECURITE INCENDIE

Monsieur BITTNER Bernard est chargé de faire le point sur la commune pour déterminer les besoins.

Volume 30 m3

Faire une convention avec Véolia pour l'entretien et la vérification des bornes incendie. Faire la demande à Véolia.

ASSOCIATION DES BASTIDES – ELECTION DE DELEGUES

Voir fiche

PREPARATION FÊTES DE NOËL

Question de Mme YRIEIX, est-ce que l'on fait la fête de Noël des enfants ?

Le conseil ne s'oppose pas mais souhaite avoir l'avis de la Préfecture.

Après discussion et compte tenu de la situation sanitaire le conseil décide de ne pas faire le Noël des enfants.

Cadeaux aux aînés ruraux : reconduire la formule de l'année passée.

QUESTIONS DIVERSES

Ouverture de crédits - Comité Féminin – Octobre Rose

Le Conseil décide de voter des crédits pour l'association soit 120 € pour le matériel et 80 € de subvention suite aux dons.

Drapeau cérémonies

Le devis n'étant pas arrivé le conseil décide de reporter le sujet lors d'une prochaine réunion.

Autre Sujet

Mme LOWITZ demande s'il est possible d'avoir une aide de la commune pour l'ouverture de son futur magasin à domicile. Le conseil précise qu'il n'y a pas de régime de subvention pour ce type d'activité.

Sinistré des Alpes Maritimes : Le conseil propose une aide de 500.00 €

Prochaine réunion courant Novembre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 10.